

AIRFRANCE KLM

AIR-FRANCE : COUP DE FORCE POUR UNE CURE D'AUSTÉRITÉ
Air France-KLM a annoncé le 12 janvier une cure d'austérité pour économiser d'ici à 2014 plus de deux milliards d'euros en gelant les salaires, les embauches, les avancements des personnels. La direction a dénoncé les accords collectifs existants pour réorganiser le travail des personnels navigants et au sol, ce qui aura des conséquences en matière d'emploi (AFP).

(Sur notre photo : le P-DG. d'Air France, Jean-Cyril Spinetta, lors de la présentation des comptes de l'entreprise, en novembre dernier.)



Photo AFP

Communiqué des quatre secrétaires nationaux du POI (Extraits)

« Les "marchés" accentuent donc leur pression, menaçant la France d'être entraînée dans une spirale comparable à celle qui a englouti la Grèce, frappé l'Italie et l'Espagne. Au premier rang de leurs attaques : la remise en cause de l'emploi, des services publics et des garanties collectives de la classe ouvrière, en particulier la Sécurité sociale. Déjà, avant même cette annonce, au nom des prétendus "impératifs" de la dette et des déficits publics, Sarkozy a convoqué un "sommet social" pour associer les organisations ouvrières à son projet de TVA sociale, tandis que François Hollande propose aux syndicats de "coproduire" les lois et de rapprocher la Sécurité sociale de l'impôt ! Quiconque prétend représenter les intérêts des travailleurs et de la population devrait commencer par affirmer ce qui est la tradition du mouvement ouvrier : la Sécurité sociale, fondée sur le salaire différé, est propriété des salariés et il n'y a pas lieu de remettre en cause son financement. Que les patrons restituent les trente milliards d'exonération annuelle dont ils bénéficient, et on n'entendra plus parler du prétendu déficit. Plus généralement : cette crise, cette dette, ces déficits, ce sont ceux des capitalistes et des spéculateurs. C'est à eux de payer ! »
(Lire l'intégralité en page 9.)

"Travailler plus, gagner moins, pour garder son emploi"

(Xavier Bertrand)

L'agence de notation financière américaine Standard and Poor's dégrade la note de la France en dénonçant "la rigidité du marché du travail"

Marie Stagliano

Standard and Poor's a annoncé, le 13 janvier, la dégradation de la note de la France ainsi que celle de huit autres pays européens. Cette décision, qui fait perdre à la France son triple A, était attendue depuis plusieurs mois. Un « *non-événement financier* » pour *Le Monde*, mais « *un véritable électrochoc politique* » à moins de trois mois de l'élection présidentielle. Nicolas Sarkozy déclare aussitôt : « *Cette crise permettra de prendre des décisions rapidement parce que la situation l'impose.* » Pour justifier sa décision, S & P pointe « *des initiatives prises par les dirigeants européens* », jugées « *insuffisantes* » car fondées « *sur un diagnostic incomplet des causes de la crise* ». Pour l'agence de notation, les réformes ne peuvent reposer « *sur le seul pilier de l'austérité budgétaire* ». Si elle reconnaît, pour la France, des « *points forts* » : « *une économie riche* », « *une main-d'œuvre hautement qualifiée et productive* », elle dénonce « *un endettement public relativement élevé* », et surtout, « *la rigidité du marché du travail* ». « *Rigidité du travail* », les mots sont lâchés... Certes, reconnaît l'agence, le gouverne-

ment a entrepris de s'attaquer à ces problèmes, mais pas assez vite, pas assez fort. Xavier Bertrand, ministre du Travail, vient de lancer à la radio, ce 17 janvier, un nouveau slogan : « *Travailler plus, gagner moins, pour garder son emploi.* » C'est dans ce « *climat* » qu'il faut faire entrer les « *partenaires sociaux* », ces objectifs doivent devenir la force des choses. Une question posée plus généralement à tous par l'actuel président de la République : « *La crise peut être surmontée, pourvu que nous ayons la volonté collective et la force de réformer notre pays.* » Une « *volonté collective* » proclamée nécessaire pour repousser la menace d'une dégradation supplémentaire agitée par S & P. « *La note peut rester inchangée si le futur président parvient à stabiliser le ratio de l'endettement du pays en mettant en place les réformes nécessaires pour doper la croissance. Un programme pour le futur président* », commente *Le Monde* qui prévoit des « *temps difficiles, très difficiles, pour ceux, quels qu'ils soient, qui l'emporteront le 6 mai.* » Le cadre est fixé, qui implique que, quel que soit le président élu après le 6 mai prochain, il devra, s'il s'y soumet, programmer « *des temps difficiles* » pour les travailleurs, les jeunes, pour toute la population. ■

ÉCLAIRAGE

S & P, une entreprise très profitable

L'agence de notation Standard and Poor's est une filiale du groupe McGraw-Hill qui a également pour activité l'édition scolaire, scientifique, des médias, des télé. Standard and Poor's est donc une société privée, de droit américain, bénéficiant également des droits de la presse américaine très libérale et qui protège les sources des médias. Les cinq critères pour la notation sont : l'historique des défauts de paiement, l'inflation, la richesse par habitant, le ratio aide publique/recette budgétaire et la gouvernance. C'est au nom précisément de la crise de la gouvernance aux Etats-Unis en 2011, qui voyaient républicains et démocrates ne pas tomber d'accord sur le budget, que Standard and Poor's a baissé la note des Etats-Unis le 5 août 2011. Cette perte du triple A ne changeait rien quant aux taux d'intérêts des emprunts réalisés par les Etats-Unis, parce que les Etats-Unis restent les Etats-Unis et le dollar le dollar. Le 12 septembre, le groupe McGraw-Hill annonçait un changement de directeur pour Standard and Poor's ! Ces agences de droit privé ont réalisé des profits importants. S & P publie 48 notes par an ; pour s'y abonner, une entreprise doit verser 70 000 dollars au début, puis un abonnement de surveillance s'élevant à environ la moitié de cette somme. A chaque fois qu'elle émettra de la dette sur les marchés, elle s'acquittera en plus d'une commission de 0,045 % de la transaction. C'est ainsi que 90 % du chiffre d'affaires de S & P proviennent des entités notées. Il s'agit là d'une très haute rentabilité, puisque, sur le seul trimestre 2011, S & P avait une marge opérationnelle de 43 %. ■

90 %
du chiffre
d'affaires
de S & P
provient
des clients
notés.

Le chômage partiel à l'ordre du jour du sommet social à l'Élysée

Yan Legoff

Le 18 janvier, Nicolas Sarkozy organise un « sommet social » sur la crise. « *Il faut faire massivement appel au chômage partiel* », recommande le secrétaire général de la CFDT, François Chérèque. Sur ce point, « *les solutions à apporter sont assez consensuelles* », se réjouit le ministre du Travail, Xavier Bertrand, qui a reçu, pour préparer le sommet, les confédérations syndicales.

En 2009, il y avait 275 000 salariés en chômage partiel en France, contre 1,53 million en Allemagne. Et ce serait le modèle ? Un économiste, dans le journal *Le Monde* (17 janvier), rappelle que le dispositif permet « *aux entreprises (de faire) l'économie des indemnités de licenciements et du coût du mouvement des personnel* ».

Le chômage partiel, c'est un moyen, pour les patrons, de recevoir des centaines de millions



Xavier Bertrand et François Chérèque, le 3 janvier.

d'euros de fonds publics et d'alléger leurs frais salariaux. Un moyen parmi d'autres : Renault, qui ne manquera pas d'y recourir, vient juste d'ouvrir une usine géante au Maroc pour four-

Photo AFP

“Les solutions à apporter sont assez consensuelles”

Xavier Bertrand

nir le marché européen. Coût horaire de la main-d'œuvre : 4,5 euros, 25 % moins cher que dans son usine roumaine, 85 % moins cher qu'en France...

Le chômage partiel apparaît ainsi, pour Renault et d'autres entreprises, comme une subvention aux délocalisations.

Cela ne gêne apparemment pas François Chérèque, qui pense que « *dans certains secteurs, il y a un problème de compétitivité des entreprises françaises (...) et de coût du travail* » (Europe 1, 15 janvier). ■

Hollande veut “redresser les comptes publics” et “responsabiliser” les syndicats

François Hollande s'est bien gardé de commenter sur le fond la décision de l'agence Standard and Poor's d'abaisser la note de la France. « *Cette sanction signe l'échec (du) quinquennat* » de Nicolas Sarkozy, se contente-t-il de déclarer au journal *Le Monde* (15-16 janvier), laissant entendre que les considérants de l'agence américaine seraient justifiés. Au *Journal du dimanche*, le candidat du PS à la présidentielle déclare : « *Nous devons agir tout de suite, y compris avant que la nouvelle Assemblée soit élue. Laurent Fabius travaille déjà sur les mesures à prendre le premier mois.* » Et d'avertir : « *Il y aura des efforts à faire. Il faudra qu'ils soient justes, cohérents, constants et calmes.* » « *Il faut réduire nos déficits* », martèle encore Michel Sapin, responsable au PS du projet pour 2012, dans les colonnes de *Libération* (16 janvier).

La semaine précédente, Hollande recevait les dirigeants des confédérations syndicales pour

définir une méthode. Il a confirmé qu'il proposerait une révision de la Constitution qui « *pose le principe de la démocratie sociale* ». Dans une conférence de presse, le 12 janvier, il explique qu'il s'agit « *d'avoir dans le temps une méthodologie qui permette de concerter, d'associer et de responsabiliser les partenaires sociaux* ».

“UNE LOGIQUE DE COPRODUCTION”

Hollande le dit donc lui-même : il entend « *responsabiliser* » les syndicats pour, notamment, « *rétablir les comptes publics* ». « *C'est une logique de coproduction* », résume-t-il. Les syndicats, « *coproducteurs* » d'une rigueur de « *gauche* » ? Dans l'équipe de campagne de Hollande, l'ancien numéro deux de la CFDT, Jacky Bontems, avance l'idée d'une « *conférence sociale après les élections* ».

Commentaire du journal patronal *Les Echos* (13 janvier) : « *Cet appel au dialogue social,*

François Hollande veut en faire sa marque de fabrique. »

Le candidat du Front de gauche, Jean-Luc Mélenchon, critique certes l'orientation générale de François Hollande. Mais que propose-t-il ? L'éditorialiste de *L'Humanité* (16 janvier) résume laborieusement les positions du Front de gauche : « *C'est avec ce cycle infernal qu'il faut rompre, en reprenant le contrôle public des banques, en requérant de la BCE une création monétaire qui allège les dettes et alimente l'activité (notamment industrielle) et les services publics, en évaluant la nature des dettes publiques pour favoriser celles qui investissent dans un développement solidaire et en se dégageant des dettes parasites.* » Ouf... Dans tous ces méandres, on retiendra ceci : la « *rupture* », selon le Front de gauche, c'est de demander poliment à la Banque centrale européenne d'imprimer plus de billets... ■

Y. L.

APPEL DES 160

Entretien avec Pierre Le Ménahès, secrétaire général CGT de la SBFM (Lorient)

“L'austérité n'est pas à négocier. Il ne doit y avoir aucune ambiguïté là-dessus.”

tions à répétition qui ont utilisé les esprits et les baskets. On n'a pas écouté les revendications des syndicats de base qui demandaient une action à la hauteur de l'attaque sur les retraites. Les salariés voulaient amplifier le mouvement et construire la grève générale. Elle ne se décrète pas, mais c'était à construire, il y avait les fondations. On a privilégié des accords d'union

sacrée au sommet de l'intersyndicale, on a vu se constituer un duo Thibault-Chérèque (je dis un Pacs dans mon livre), alors que tout le monde sait les positions de la CFDT. Les salariés ont eu le sentiment d'être lâchés. Même si, à un moment donné, ces directions confédérales ont été déstabilisées. La politique antisociale de Sarkozy accentue les coups portés au monde du travail : il n'y a pas que les retraites, il y a l'emploi, les salaires, les conditions de travail, la situation sociale en général, qui

donnent la possibilité de faire monter la mobilisation, mais il y a un canyon entre les instances, confédération et fédérations, et les syndicats de base à la CGT (...).



Photo DR

Quelles perspectives politiques, quels moyens pour les réaliser, dans la situation actuelle ?

Il faut un changement radical de politique. Mais on ne peut pas seulement se soulager dans les urnes. On voit les tractations à gauche aujourd'hui, par exemple Hollande avec Les Verts et en rapport avec Bayrou. Il faut un prolongement des luttes et l'expression des salariés dans la rue, leur mobilisation. Il faudra que le mouvement ouvrier prenne ses affaires en main (...).

Que penses-tu de “l'appel des 160”, aujourd'hui repris par 2 500 cadres ouvriers et élus, et de la conférence nationale du 26 novembre 2011 ?

Je le signe. C'est dans la suite

logique des combats qu'on a menés (les retraites par exemple) et qu'on mène.

L'austérité n'est pas à négocier. Il ne doit y avoir aucune ambiguïté là-dessus chez ceux qui luttent, quelle que soit leur appartenance. C'est valable dans beaucoup de domaines, puisqu'on est confrontés à des attaques en règle sur les droits sociaux (...).

Je fais partie de la CGT, mais sur les bases de la lutte de classe et de masse. Je ne dérogerai pas à ce pour quoi j'ai adhéré, ce serait de la haute trahison d'accompagner, de « *négocier* » ces plans d'austérité. Si on peut placer le débat à la hauteur de la lutte de classe, c'est en développant des idées qui peuvent converger au-delà de nos appartenances, parce que sur le fond et la forme, on est en capacité de créer la dynamique d'un mouvement ouvrier qui permette d'inverser la tendance. Inéluctablement, les appareils politiques et syndicaux se feront dépasser par ce qu'on appelle « *la France d'en bas* » (...).

Propos recueillis par notre correspondant du Morbihan ■

ÉDITORIAL

Avec le POI, pour la rupture

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

L'abaissement de la notation de la France par Standard and Poor's est une décision politique. Par ce biais, le capital financier nord-américain accentue sa pression dislocatrice.

Pression dislocatrice sur l'Union européenne, accusée de ne pas dégager, via la BCE (et du fait du refus de Merkel) des moyens suffisants pour garantir le paiement des intérêts des dettes « *souveraines* » aux capitalistes et spéculateurs.

Pression dislocatrice sur la France, sommée d'aller jusqu'au bout du démantèlement des « *rigidités du marché du travail* », c'est-à-dire de la destruction des garanties collectives de la classe ouvrière : Code du travail, conventions collectives, statuts et surtout, régimes de protection sociale.

Cette décision de Standard and Poor's, déclare Fillon, rend le « *rendez-vous du sommet social plus pertinent que jamais* ». Il en fixe l'objectif : « *Prendre une mesure significative sur la baisse du coût du travail* », et le point de départ : « *Baisser le coût du travail en réformant le financement de la Sécurité sociale* ».

On peut difficilement imaginer une situation où la ligne de partage entre les classes serait plus claire. En toute logique, quiconque veut s'opposer à la politique du gouvernement devrait s'engager sur la voie de la rupture avec les diktats des fonds de pension, des agences de notation et des institutions de la troïka (Union européenne-FMI-Banque centrale européenne).

Au lieu de quoi, François Hollande considère comme prioritaire « *de nous désendetter* » et promet, en cas d'élection, que « *les premiers mois seront consacrés au redressement, au rétablissement des comptes publics* ». Le Parti de gauche de Jean-Luc Mélenchon dénonce les « *diktats* » des politiques européennes, ce en quoi il a parfaitement raison. Mais c'est pour demander : « *La Banque centrale européenne doit prêter directement aux Etats* », tandis que *L'Humanité* propose de « *requérir de la BCE une création monétaire* ». Comme si la BCE n'avait pas été constituée par le traité de Maastricht dans l'objectif de faire baisser le coût du travail au nom de la stabilité de l'euro !

Plus que jamais, la situation se résume à une alternative : ou bien l'austérité, ou bien la lutte contre l'austérité. Ou bien rembourser la dette, ou bien l'annuler. Ou bien l'intégration des organisations syndicales dans les sommets sociaux de Sarkozy ou la « *coproduction* » des lois revendiquée par Hollande, ou bien l'indépendance des organisations ouvrières défendant les revendications ouvrières.

Pour le dire autrement : ou bien la dictature de la troïka, ou bien la rupture avec le carcan qu'elle veut imposer.

Cette alternative est posée sans attendre l'élection présidentielle. A leur façon les enseignants, appelés à la grève par leurs organisations syndicales le 31 janvier contre les 13 000 suppressions de postes et le décret sur l'évaluation, répondent : c'est maintenant, c'est tout de suite qu'il s'agit de défendre le statut et les emplois, et au-delà, l'Education nationale dans son ensemble.

Cette question est-elle posée seulement dans l'enseignement ?

Aider, pas à pas, à la réalisation de l'unité pour chacune des revendications, c'est contribuer à la réalisation du mouvement d'ensemble qui, tôt ou tard, balayera le carcan des politiques imposées par le FMI, l'Union européenne, la Banque centrale européenne.

Là est le sens de l'action des comités du POI, qui, sous toutes les formes, combattent pour la rupture avec l'Union européenne.

Deux logiques s'affrontent

Le 31 janvier, les enseignants sont appelés à la grève et à la manifestation nationales pour le retrait des textes sur l'évaluation et pour l'annulation des suppressions de postes.

Quel est l'enjeu de cet appel lancé par le SNES, le SNEP et le SNUeP-FSU, la FNEC FP-FO et la CGT Educ'action ?

12 200 suppressions de postes d'enseignants sont annoncées à la rentrée 2012. Alors que la grève dans l'unité des fédérations de l'Education nationale, le 15 décembre dernier, a contraint le gouvernement à de premiers reculs, n'est-ce pas maintenant que le combat dans l'unité peut arracher les revendications ?

Or deux logiques s'affrontent. D'un côté, l'appel à la grève sur ces revendications claires, de l'autre, l'appel « à ne rien faire » en période préélectorale, formulé notamment par le SGEN-CFDT. Au moment où, en application des diktats des marchés financiers et de l'Union européenne, le gouvernement voudrait imposer de nouvelles mesures d'austérité contre les travailleurs, faudrait-il attendre ?

Nicolas Sarkozy vient de réaffirmer le 5 janvier sa volonté de « redéfinir le métier d'enseignant » en s'attaquant à leur statut, et d'aller au bout de la « réforme » de l'évaluation conçue comme « un premier pas vers cette nouvelle conception du métier de professeur ».

François Hollande, candidat du PS, a fustigé les annonces de Nicolas Sarkozy.

Mais que propose-t-il ?

Il prône « la redéfinition des missions et des conditions du métier d'enseignant » (1). « L'ambition du candidat socialiste (...) est de faire évoluer le métier pour l'adapter aux nouvelles missions des professeurs », précise encore *La Croix* (8 janvier). N'est-ce pas aussi remettre en cause le statut des enseignants ?

Quant aux 60 000 postes qu'il prétend recréer, « il ne s'agit pas d'augmenter le budget national », précise-t-il. « Il s'agit de redéployer. » Dans le cadre de l'application des plans d'austérité, en supprimant 60 000 postes supplémentaires dans les autres secteurs de la fonction publique ?

Laurence Fayard

(1) Lettre « aux membres de la communauté éducative ».

L'enjeu de la grève et de la manifestation

Interview

“Le SNES a décidé d'engager l'action aujourd'hui car c'est maintenant que les problèmes sont posés”

Jack Lefebvre, membre du bureau national du SNES

Comment s'est passé le conseil national du SNES des 10 et 11 janvier ?

Le conseil national du SNES s'est déroulé dans un contexte favorable puisqu'il a immédiatement confirmé la démarche de demande de retrait du projet sur l'évaluation des enseignants et d'appel à la grève et à la manifestation nationales le 31 janvier. Et on ne peut que se féliciter que par rapport aux annonces de fermetures de postes dans toutes les académies — 6 500 dans le secondaire — ait été ajoutée la revendication d'annulation des suppressions de postes (1).

Ce mot d'ordre dit clairement que ces suppressions sont inacceptables et injustifiables. Elles ne sont que l'application des mesures d'austérité voulue par les agences de notation et l'Union européenne.

Cette prise de position claire du SNES est d'abord due à la gravité du projet sur l'évaluation qui a soulevé dans toute la profession et parmi les militants une réelle indignation et imposé le mot d'ordre de retrait. Cette poussée s'exprime dans tout le syndicat, jusqu'au sommet, et cela a abouti au fait que l'organisation syndicale majoritaire dans la profession ne se situe pas aujourd'hui sur un terrain d'accompagnement des mesures gouvernementales, mais prend position pour les combattre. D'ores et déjà, l'unité réalisée sur la revendication de retrait dans l'appel à la grève le



“La gravité du projet sur l'évaluation a soulevé une réelle indignation et imposé le mot d'ordre de retrait”

15 décembre dernier a conduit le ministre à ne pas présenter son projet au Conseil supérieur de l'Education le 16 décembre et à maintenir le système de promotion actuel des enseignants, lié à la notation.

Pour le SGEN-CFDT, notamment, il ne serait pas légitime d'appeler à la grève en période préélectorale. Qu'en pensent les militants du SNES ?

Le SNES a décidé d'engager l'action aujourd'hui car c'est maintenant que les problèmes, tant sur l'évaluation que sur les postes, sont posés et que, très largement, dans l'organisation à tous les niveaux, est partagée l'appréciation selon laquelle l'élection présidentielle ne va pas résoudre en soi les problèmes, qu'on ne peut avoir aucune certitude sur le fait que tel ou tel candidat, s'il était élu, reviendrait sur l'évaluation.

En ce sens, toutes les stratégies syndicales disant qu'aujourd'hui toutes les grèves seraient impossibles ou inutiles et qu'il faudrait s'en remettre à l'après-6 mai pour voir comment les choses vont se passer ne sont pas acceptables.

Le secrétariat du SNUipp a décidé, lui, d'appeler à “101 grèves et manifestations”. Que penses-tu de cette prise de position ? N'exprime-t-elle pas une contradiction au sein de la FSU ?

Suppressions de postes annoncées pour la rentrée scolaire 2012

5 700 enseignants de moins et des milliers d'élèves en plus dans les écoles primaires en 2012

L'école publique devrait-elle être sacrifiée sur l'autel de la dette ?

Le ministre Chatel veut supprimer 5 700 postes dans les écoles élémentaires et maternelles à la rentrée 2012 pour garantir le remboursement de quelque 50 milliards d'euros d'intérêts (en 2011) aux banques et aux institutions internationales.

Aucune académie n'est épargnée. Ainsi, en Haute-Garonne, le ministre veut retirer 42 postes alors que 1 093 élèves en plus sont attendus ; en Seine-Saint-Denis, 2 340 élèves en plus seront scolarisés pour 39 postes en moins ; dans le Puy-de-Dôme, 117 élèves en plus et 19 postes en moins... A la veille du sommet social du 18 janvier et de l'annonce de la perte du triple A, le président de la République a déclaré, à Lille, le 12 janvier, qu'« il n'y a pas d'alternative à la révision générale des politiques publiques (RGPP) ». Selon lui, les fédérations syndicales enseignantes devraient accepter de s'impliquer dans la mise en œuvre des suppressions de postes qui vont se traduire dans les écoles par :

● LA POURSUITE DE LA DÉSCOLARISATION DES ENFANTS DE 2-3 ANS
Le 26 mai, Luc Chatel a déclaré au

journal *La Croix* : « L'école est obligatoire à partir de 6 ans. (...) Je me concentre sur mes obligations. »

En clair, l'obligation scolaire ne s'applique qu'à partir de 6 ans, en application de la loi Jospin de 1989. Avec cette logique, la scolarisation des moins de 3 ans est passée en dix ans de 34 % à 13 %. Déjà, à Paris, en 2011, pour 510 élèves supplémentaires de 3 ans et davantage, sept classes maternelles ont disparu. Combien en septembre 2012 ?

● MOINS DE REMPLAÇANTS

Dans l'Essonne, début janvier, une cinquantaine de congés maternité n'étaient pas remplacés, ce qui fait autant d'élèves répartis dans les autres classes de l'école. Avec les 5 700 postes supprimés, cette situation serait quotidienne dans presque toutes les classes. Certains inspecteurs d'académie annoncent déjà qu'ils vont embaucher des étudiants sous contrat.

● MOINS DE REDOUBLEMENT

Le ministre a fixé arbitrairement une réduction du taux de redoublement, indépendamment des besoins réels des élèves. En cours préparatoire, année de l'apprentissage de la lec-

ture, il faudrait réduire le taux de redoublement de 2,5 en 2011 à 1,5 en 2012. Où est l'intérêt des élèves en difficulté dans cet objectif planifié ?

● ENCORE MOINS D'AIDE AUX ÉLÈVES LES PLUS EN DIFFICULTÉ

Dans la ligne de mire du ministre, les 3 à 4 000 postes de réseaux d'aide spécialisée aux élèves en difficulté (Rased) qui ont été préservés par les mobilisations de ces trois dernières années, et qui devraient totalement disparaître à la prochaine rentrée. Que chaque enseignant compense lui-même le manque de remplaçants et de maîtres spécialisés pour les enfants en difficulté, s'engage à diminuer les redoublements et gère les classes surchargées... Sont-ce là les nouvelles missions que le président de la République voudrait définir et qui devraient faire l'objet de la nouvelle évaluation que veut mettre en place le ministre Chatel ? Mais rien n'est joué.

C'est tout l'enjeu de la grève et de la manifestation nationales du 31 janvier prochain pour le retrait du projet sur l'évaluation et pour l'annulation des suppressions de postes. **Benoist BASTIDE ■**

Informations syndicales

Appel des fédérations syndicales FSU et FNEC FP-FO d'Eure-et-Loir à la grève et à la manifestation nationale à Paris le 31 janvier (extraits)

« Dans notre académie, pour la rentrée 2012, les suppressions de postes s'élevaient à 437 postes. Au vu des premiers éléments, notre département subirait une suppression d'environ 70 postes. Pourtant, nous accueillerons des élèves supplémentaires à la rentrée prochaine.

C'est donc un vaste plan social qui est programmé alors que le chômage des jeunes continue de progresser (...).

Concernant l'évaluation des enseignants, nous continuons à demander le retrait des projets Chatel sur l'évaluation et l'ouverture de négociations sur nos revendications.

Dans ce contexte, nous revendiquons :

- Le retrait des textes sur l'évaluation !
- La défense de nos métiers et de nos missions !
- L'annulation de toutes les suppressions de postes !

Un appel des fédérations syndicales départementales FSU, FNEC FP-FO et SUD sur les mêmes revendications a également été adopté dans le Loiret.

nationales du 31 janvier

APPEL DE LA FNEC FP-FO (EXTRAITS)

“Tout mettre en œuvre pour le succès de la grève franche du 31 janvier”

« La FNEC FP-FO ne saurait accepter de “trêve des élections” au moment même où le gouvernement multiplie les attaques contre les salariés (...).

La FNEC FP-FO décide d'appeler à la grève le 31 janvier sur deux revendications claires et précises :

— retrait des textes sur l'évaluation ;

— annulation de toutes les suppressions de postes.

Elle soutient toutes les initiatives de ses syndicats et sections pour réaliser à tous les niveaux l'action commune par la grève franche le 31 janvier sur ces revendications (...).

De la même manière, la FNEC FP-FO fait la proposition à l'ensemble des fédérations syndicales de poursuivre dans la ligne du 15 décembre et préserver le cadre de l'action commune.

Nous faisons la proposition suivante à tous les niveaux :

“Un appel de toutes nos organisations à la grève franche et à la manifestation nationale, le 31, représenterait un cran de plus par rapport au 15 décembre dans la mobilisation des personnels et serait de nature à faire reculer le ministre sur les textes évaluation et sur les fermetures de postes.”

En tout état de cause, la FNEC FP-FO appelle ses sections et syndicats à tout mettre en œuvre pour le succès de la grève franche sur les revendications précises le 31 janvier pour le retrait des textes sur l'évaluation et l'annulation de toutes les suppressions de postes.

La FNEC FP-FO appelle ses sections et syndicats à organiser l'information et la mobilisation des personnels dans les établissements, écoles et services. » **Communiqué du 12 janvier 2012** ■

Le SGEN-CFDT n'appelle pas à la grève...

Il négocie la mise en place du projet ministériel



Thierry Cadart, secrétaire général du SGEN-CFDT, et François Chêrèque.

Le 1^{er} décembre, le SGEN-CFDT s'est retiré de l'appel de tous les syndicats et fédérations de l'Education nationale à la grève du 15 décembre pour « entrer dans les négociations » avec la directrice générale des ressources humaines, comme on entre dans les ordres, ceux des « accords de Bercy » (1). Thierry Cadart, secrétaire général du SGEN-CFDT, et la directrice générale des ressources humaines représentant le ministre ont signé le même jour un « constat d'accord de méthode » pour parvenir à boucler le dossier lors du comité technique qui se tiendra au cours du premier trimestre 2012, « éventuellement sur la base d'un accord soumis à signature des organisations syndicales, comme prévu par la loi du 5 juillet 2010 » (2).

Dans cet accord écrit et rendu public, le

ministre « confirme que le projet d'évolution du système actuel de notation des enseignants vers un processus régulier d'appréciation de leur valeur professionnelle fondé sur un entretien triennal constitue une base de propositions ouvertes à la négociation ». Il s'agit donc bien de négocier la mise en place du projet ministériel rejeté par les enseignants et la majorité de leurs syndicats et fédérations.

Dans la foulée des vœux de Nicolas Sarkozy au monde de l'Education, le secrétaire général du SGEN-CFDT a déclaré : « On reste dans la négociation. Elle peut faire bouger les choses. » Et dans sa tribune publiée dans *Les Echos* (6 janvier), il fait sien l'objectif d'en finir « avec le mythe de l'élitisme républicain », avec « l'empilement académique de programmes », et veut

« engager rapidement la transformation » des métiers des enseignants, « dans le cadre d'une négociation respectant les nouvelles règles du dialogue social dans la fonction publique ».

N'y a-t-il pas un rapport entre ces objectifs affirmés et le refus de cette organisation d'organiser la mobilisation sur les revendications, maintenant, avant l'élection présidentielle ?

En effet, selon les comptes rendus faits par différentes organisations des réunions intersyndicales, le SGEN-CFDT aurait clairement affirmé sa volonté de ne pas appeler à la grève en période préélectorale.

Le 6 janvier, ce syndicat a rappelé dans un tract que « pour qu'un accord soit valable, il faut qu'il soit signé par des organisations syndicales qui représentent au moins 20 % des voix aux élections du comité technique ministériel ». Problème pour le ministre : la CFDT atteint à peine 10 % dans l'Education nationale, et, à ce jour, elle est la seule organisation syndicale à dire accepter ses projets comme base de discussion. Le ministre a déjà dû reculer devant la grève unie du 15 décembre pour le retrait de ses projets : il n'a pas pu, à ce jour, publier ni le décret ni l'arrêté. C'est donc une certitude : la grève dans l'unité pour le retrait des textes sur l'évaluation et l'abandon des suppressions de postes le 31 janvier peut contraindre le gouvernement à reculer. **Nicole FISHER** ■

(1) Les accords de Bercy ont été signés le 6 juin 2008 par la FSU, la CGT, la CFDT, Solidaires et la CGC. Seules FO et la CFTC n'ont pas signé.

(2) La loi du 5 juillet 2010 est la transcription des accords de Bercy.

DERNIÈRE MINUTE

A la rentrée 2012, les postes “Eclair” seront ouverts sur une base nationale

Les postes d'enseignants « Eclair » recrutés sur profil par des chefs d'établissement dans 325 collèges et lycées en 2011 vont être ouverts à la rentrée 2012 sur une base nationale, a indiqué le ministre Chatel lors de ses vœux à la presse. Avec ses projets de textes sur l'évaluation, le gouvernement voudrait généraliser cette autonomie de recrutement par les chefs d'établissement.

REPÈRES

Que contient le projet de “réforme” de l'évaluation des enseignants ?

Dans les lycées et collèges, le ministre Chatel voudrait faire disparaître la notation par l'inspecteur pédagogique et confier au seul chef d'établissement le pouvoir d'évaluer et de contrôler la carrière du professeur.

Dans les écoles, ce seraient toujours les inspecteurs de l'Education nationale (IEN), aujourd'hui chargés de l'inspection, qui feraient l'évaluation. Mais l'enseignant qui jusqu'ici était noté sur sa capacité à transmettre des connaissances à ses élèves dans le cadre des programmes nationaux serait désormais évalué sur « sa pratique professionnelle dans l'action collective de l'école ou de l'établissement, en lien avec les parents d'élève et les partenaires ». D'autre part, il n'est pas précisé que l'évaluation se ferait dans la classe.

Chaque enseignant a un devoir essentiel à l'égard de ses élèves : leur permettre d'obtenir des diplômes de valeur nationale parce que fondés sur des programmes nationaux.

Un chef d'établissement ne peut juger de la qualité d'un enseignement sur les critères qui sont propres à chaque

discipline. Il évaluera donc obligatoirement les enseignants sur d'autres bases, différentes d'un établissement à un autre et, disons-le, arbitraires et étrangères à la qualité de l'enseignement dispensé.

Ce serait en fait une transition directe vers un recrutement par les chefs d'établissement, vers l'introduction dans le service des enseignants (jusqu'ici défini exclusivement en heures d'enseignement en vertu des décrets de 1950) d'autres missions que l'enseignement, permettant de supprimer des dizaines de milliers de postes supplémentaires et un affaiblissement brutal de la qualité de l'enseignement public.

Il en est de même dans le primaire où, avec ce nouveau système, l'enseignant serait placé sous la tutelle du conseil d'école et évalué sur sa capacité à mettre en place le « projet local d'école ».

Cette nouvelle évaluation constituerait une atteinte au statut national de fonctionnaire d'Etat des enseignants et un pas considérable dans le démantèlement des programmes et des diplômes nationaux, au premier rang desquels le baccalauréat. ■

Indre-et-Loire

Menace de regroupement d'écoles et de collèges : la Touraine, terre d'expérimentation

Le gouvernement, par l'entremise du député UMP Hervé Novelli, maire de Richelieu, a décidé de promouvoir en Indre-et-Loire une expérimentation visant à regrouper des écoles et des collèges à Richelieu et au Grand-Pressigny, expérimentation ayant vocation à se généraliser à tout le pays et dont le démarrage est prévu dès la rentrée 2012.

Le ministre Luc Chatel, en visite à Richelieu le 8 décembre dernier, a déclaré : « On travaille sur une gouvernance nouvelle, avec une autonomie plus grande, avec des missions revues pour le chef d'établissement (...). Tous les enfants (du CP à la troisième) d'une génération iront au collège, mais avec des parcours différenciés. »

Cette opération permettrait, en regroupant toutes les écoles d'un secteur dans les locaux du collège, de supprimer des postes et des heures d'enseignement. D'autre part, avec le label « école du socle commun », il n'y aurait plus obligation d'appliquer les programmes nationaux, ce qui pulvériserait ainsi l'égal accès des élèves à l'instruction et aux diplômes nationaux. Enfin, à l'intérieur de cette enceinte, les statuts des enseignants du primaire et du secondaire, qui exercent deux métiers différents, se verraient amalgamés et remis en cause. L'évaluation des enseignants y serait le fait du seul chef d'établissement.

Il s'agit d'éclater l'école de la République en « établissements autonomes contractualisés », tout en désengageant l'Etat de ses missions. La FNEC FP-FO 37 et la FSU 37 se sont publiquement opposées à ce projet ministériel établissant le lien avec la « réforme de l'évaluation des enseignants ».



Luc Chatel en visite dans un lycée de Richelieu, le 8 décembre.

La FNEC FP-FO propose à toutes les organisations syndicales départementales « d'engager une campagne commune pour obtenir le retrait de cette expérimentation ».

Le comité départemental du POI s'est déclaré, dans un tract public, pour l'unité pour le retrait de ce projet destructeur, se prononçant pour que la majorité PS, PCF, EELV au conseil général, dirigée par Marisol Touraine (PS), refuse de donner son aval à ce projet ainsi qu'à toute convention de partenariat, ce qui bloquerait l'expérimentation ministérielle. Le POI a demandé à rencontrer les élus de la majorité départementale et les fédérations du PS, des Verts et du PCF. La fédération du PS a répondu à l'invitation, qualifiant le projet de « technique, nécessitant la vigilance » et insistant pour une rencontre avec la présidente du

conseil général. Les Verts se sont en substance déclarés à la fois « intéressés par l'expérimentation », mais aussi « un peu inquiets pour les statuts »... Au conseil général du 16 décembre, l'élue du PCF a fait part « de sa préoccupation ».

Malgré les récentes déclarations de Marisol Touraine qualifiant à plusieurs reprises le projet d'« innovant » et mandatant son vice-président lors de la venue du ministre Chatel pour déclarer qu'il avait « tout le soutien du conseil général », rien n'est joué. Les prises de position syndicales, notre bataille publique et des réticences au sein des partis de la majorité départementale témoignent du fait que ce projet peut être mis en échec. Cette bataille est au centre de notre campagne des élections législatives. **Cécile JUMAIN** ■

Réforme du financement de la Sécurité sociale

Un "débat" qui pose problème

Jean Markun

Le 15 novembre, à Bordeaux, Sarkozy déclarait : « Il nous faut à présent ouvrir un débat serein sur le financement de notre protection sociale », et feignait de se creuser les méninges : « Le financement de la protection sociale doit-il reposer autant sur les salaires ? » Les chiffres publiés dans Informations ouvrières la semaine dernière parlent plus qu'un long discours : plus les exonérations augmentent, plus le chômage augmente ! Et on devrait débattre de la nécessité de réduire le coût du travail ? La vérité, elle est là : des centaines de milliards ont été prélevés dans les caisses de la Sécurité sociale au nom de l'emploi. Aucun emploi n'a été créé. Et on continue ? La dernière livraison de la Lettre d'information de la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF) consacre deux pages à la réunion régionale organisée par la Mutualité française, le 25 novembre, à Lyon, sous le titre : « Santé : les syndicats entrent dans le débat. » Un débat qui pose problème. Jugez vous-mêmes !

Les responsables syndicaux présents, François Chérèque, de la CFDT, Bernard Thibault, de la CGT, Luc Bérille, pour l'UNSA, Philippe Pihet, pour FO, étaient interrogés sur le financement de la Sécurité sociale. Pour François Chérèque, de la CFDT : « La TVA sociale est très



Photo AFP

injuste socialement. (...) Nous préconisons de nous appuyer sur la CSG qui est un levier plus juste car il touche tous les revenus (cf. encadré). Autre avantage, un point de cotisation salariale correspond à 0,7 % point de CSG. Autrement dit, augmenter d'un point la CSG rapporte plus qu'augmenter d'un point les cotisations sociales. »

Et pour cause ! La CSG, contrairement à ce que dit Chérèque, ce ne sont pas les capitalistes qui la payent (cf. encadré). Ce sont, bien sûr, les salariés mais également les retraités, les malades, les chômeurs... Voilà pourquoi un point de CSG rapporte plus ! Et Chérèque précise, dans une interview : « On peut effectivement envisager une baisse des cotisations sur le travail avec un transfert partiel sur la CSG notamment pour le financement de la politique familiale. »

C'est exactement ce que propose François Hollande.

La CSG, Luc Bérille, de l'UNSA, y est également favorable : « Nous sommes favorables à l'élargissement de l'assiette de la CSG et à l'introduction de la progressivité dans son calcul. »

Ce qui confirme totalement qu'il s'agit d'un impôt !

BELLE UNANIMITÉ POUR LA CSG !

Pour Bernard Thibault, de la CGT : « L'objectif est de répondre au besoin sanitaire de la population et d'éviter qu'il soit pris en charge individuellement. »

Et la CSG, dont tous les autres prônent l'augmentation ?

Bernard Thibault demande-t-il sa suppression et le rétablissement

des cotisations patronales exonérées ? Non. Il affirme : « Il faut rééquilibrer les efforts par exemple en élargissant la nature des revenus soumis à la CSG, qui est aujourd'hui à 80 % (?) assise sur les salaires. Je pense notamment aux revenus financiers. » Belle unanimité pour la CSG !

Bien sûr, Bernard Thibault est contre la TVA sociale.



Photo AFP



Photo AFP

Tout comme Philippe Pihet, de FO : « Sur la TVA, qu'elle soit sociale ou pas, pour Force ouvrière, c'est Non. »

Très bien. Et sur la CSG ? Pour Philippe Pihet : « Globalement, nous préconisons une vraie réforme fiscale qui permette un retour du balancier vers une rémunération plus forte du travail au détriment du capital. »

Une formule bien proche de celle de Bernard Thibault !

La Sécurité sociale doit-elle être financée par le salaire différé ou par l'impôt comme le préconisent ouvertement la CFDT et l'UNSA ? Silence. Pourquoi parler de la réforme fiscale dans un débat sur le financement de la Sécurité sociale ? Mystère. Philippe Pihet prône « la révision des niches fiscales ».

Quel rapport avec la Sécurité sociale ? Et la CSG ?

Il y a un problème ! Personne, dans ce « débat » pour dire qu'il n'y a pas de déficit de la Sécurité sociale. Personne pour rétablir les faits, à savoir que ce sont les exonérations de cotisations, les dettes patronales, l'évasion sociale qui asphyxient la Sécurité sociale et entraînent la remise en cause des droits des malades.

Là est la question centrale. ■

Repères

Le salaire différé

L'examen de sa feuille de paye permet de comprendre tout de suite ce qui est en cause avec le financement de la Sécurité sociale.

Pour un salaire brut de 1 000 euros :
 – l'employeur devrait déboursier 1 284 euros (si on ne prend en compte que la Sécurité sociale) ;
 – le salarié perçoit effectivement un salaire net de 845 euros (idem) ;
 – la Sécurité sociale devrait donc recevoir 439 euros. Pourquoi le conditionnel ? Parce que l'employeur ne paye pas ces cotisations en raison des exonérations et que la Sécurité sociale ne perçoit pas ces sommes en raison des mêmes exonérations. Rappelons que, contrairement aux assertions gouvernementales, les exonérations ne sont pas entièrement compensées (pour autant qu'on puisse parler de compensation lorsque les impôts, au lieu de servir aux services publics, sont utilisés à compenser les cadeaux aux patrons !) et que, de 2009 à 2011, il s'en est fallu de 9 milliards (le total des prestations accidents du travail pour un an) !

La CSG

En 2009, la CSG a rapporté 82,809 milliards d'euros, dont 88,35 % (et non 80 % comme le dit Bernard Thibault) supportés par les salariés, les retraités, les chômeurs, les malades et les invalides (qui sont aussi des salariés ou d'anciens salariés). En 2010, elle a rapporté 84,006 milliards d'euros, dont 88,82 % supportés par les salariés, les retraités, les chômeurs, les malades. Quant aux revenus tirés de l'imposition des revenus du patrimoine et des revenus de placement (dont les économies des salariés...), ils sont passés, entre 2009 et 2010, de 8,94 milliards d'euros à 8,779 milliards ! Ce qui ne saurait étonner personne... et suffit à enlever toute illusion sur la possibilité de financer la Sécurité sociale comme cela. Le seul moyen d'imposer les revenus du capital, c'est d'augmenter le taux des cotisations patronales !

François Hollande veut remettre en cause le quotient familial

Jean Désenclos

Le quotient familial que nous connaissons a été mis en place en 1945. Il s'agissait, et il s'agit toujours, de tenir compte de la taille de la famille dans le calcul de l'impôt.

Deux familles ayant le même revenu ne doivent pas être imposées de la même manière si l'une est composée de deux membres et l'autre de six.

En pratique, le montant imposable est divisé par le nombre de parts (une part pour chaque conjoint, une demi-part aux deux premiers enfants, une part à partir du troisième).

Le but est de respecter une certaine « neutralité » de l'impôt afin que le niveau de vie de la famille ne s'effondre pas avec le nombre d'enfants.

L'intervention de François Hollande suggérant de supprimer le quotient familial pose, en fait, plus de problèmes qu'elle n'en résout. Le quotient familial réduit plus les impôts des familles à hauts revenus que ceux des familles aux revenus plus faibles. Mais sa suppression se traduirait par un prélèvement de



Photo AFP

dix milliards sur les familles. Les plus riches y contribueraient de façon plus importante, mais les moins riches aussi !

Le candidat du PS a donc révisé son propos : on ne supprimerait le quotient familial que pour les plus riches. Où se situerait le curseur ? Ne peut-on imaginer qu'il varierait selon les besoins fiscaux ?

Cela pose d'ailleurs un problème : il existe, actuellement, un plafonnement du quotient familial. La réduction fiscale ne peut excéder 2 301 euros par demi-part (chiffres 2009). On peut donc limiter l'effet du quotient familial en jouant sur ce plafond. Où arrêter le curseur ? Le quotient familial serait, nous dit-on, sans effet pour les familles non imposables.

Mais des milliers de familles non imposables seraient précisément imposables (et paieraient donc l'impôt) s'il n'y avait pas le quotient familial...

La suggestion est donc faite de redéployer le quotient familial en le supprimant pour les familles aisées et en faisant bénéficier les familles modestes d'un avoir fiscal. Ce qui, entre nous soit dit, n'apporte rien aux familles non imposables qui, elles, ont besoin non d'une aide fiscale mais d'allocations familiales plus substantielles.

Et c'est bien là le cœur du problème.

Le but caché de toute cette affaire n'est-il pas d'intégrer dans cette politique fiscale les allocations familiales versées par les caisses d'allocations familiales, dont un certain nombre sont calculées en

fonction des ressources et du quotient familial ?

Voici ce qu'on peut lire dans une note de la direction générale du Trésor à l'intention du Haut Conseil de la famille : « Le remplacement du quotient familial par des systèmes de réduction d'impôt et plus encore de crédits d'impôt peut être fondé dans une optique de redistribution mais conduirait de fait à une certaine superposition des dispositifs dont la spécificité n'irait pas de soi. »

Traduisons : en cas de mise en place d'un système combinant abattement et crédit d'impôt, le système des allocations familiales de la Sécurité sociale serait « superflu ».

En clair, pourquoi faire un chèque de crédit d'impôt et un chèque de prestations familiales, ne manqueraient pas de proposer ceux qui veulent supprimer la branche famille ? Confions donc à l'impôt le soin de compenser les charges familiales et déchargeons, comme le demande le Medef, les entreprises des 5,4 % de cotisations allocations familiales !

Or les prestations familiales, financées par le salaire différé, appartiennent aux salariés. Et à personne d'autre. ■

Le deuxième étage de la fusée : la fusion de l'impôt sur le revenu et de la CSG

Pourquoi François Hollande a-t-il proposé de supprimer le quotient familial ? Le Monde (11 janvier) rappelle que « François Hollande a démarré sa campagne pour l'investiture socialiste en mettant beaucoup en avant l'idée d'une "révolution fiscale" reprenant les propositions de l'économiste Thomas Piketty, qui milite pour une refonte de l'impôt sur le revenu, fusionné avec la contribution sociale généralisée (CSG) et individualisé, ce qui impliquerait la fin des quotients conjugués et familiaux. »

Outre une remise en cause probable des allocations familiales, là est la vraie raison : pour fusionner l'impôt sur le revenu et la CSG, pour le prélever directement sur les salaires (comme l'actuelle CSG), il faut individualiser l'impôt et, pour cela, en finir avec l'imposition par foyer fiscal et avec le quotient familial. Avec ce système individualisé, chacun paierait « plein tarif » sur ses revenus, dès le premier euro (quitte à recevoir ensuite un chèque forfaitaire par enfant à charge, dont le montant serait soumis à la politique budgétaire, contrairement à l'actuel système de quotient familial).

L'employeur deviendrait percepteur : c'est la privatisation de la collecte de l'impôt. Ayant connaissance du taux de prélèvement à appliquer, l'employeur-percepteur serait en plus en mesure d'évaluer le niveau de ressources globales de ses salariés, ce qui lui donnerait un moyen de pression supplémentaire dans les négociations salariales par exemple.

Correspondant Finances publiques ■

Hôpitaux

Dreux (Eure-et-Loir)

Les syndicats unis exigent le maintien du bloc opératoire de garde la nuit

Laurence Fayard

Lors du comité technique d'établissement du centre hospitalier de Dreux, fin 2011, le directeur de l'hôpital annonçait la fermeture d'un des deux services de garde chirurgicale du département d'Eure-et-Loir. Motif : il ne serait pas « rentable » de garder deux services. Ce projet de fermeture fait partie du schéma régional de l'organisation des soins mis en place par l'agence régionale de santé (ARS). Immédiatement, les représentants syndicaux de la santé — FO, CGT, UNSA, CFDT — décidaient d'une riposte commune exigeant de l'ARS dans un tract-pétition « le maintien de l'activité 24 heures sur 24 des deux blocs opératoires de notre département ». Tous soulignaient le danger que courrait un patient « qui doit subir une intervention en urgence à Brezolles et doit aller à Chartres ».

Une réunion était organisée à Dreux le 10 janvier par les unions locales FO et CGT avec les syndicats FO et CGT de l'hôpital. Décision était prise de mener une campagne de signatures en masse en orga-



Vue aérienne du centre hospitalier de Dreux.

nisant des piquets intersyndicaux dans toutes les entreprises de la localité, afin d'appeler à une assemblée locale intersyndicale le 9 février prochain. Objectif : rassembler, sous la direction des unions locales et de l'intersyndicale de l'hôpital, les délégués syndicaux, des personnels hospitaliers, les signataires, des élus, etc., pour lancer un appel à manifester en masse à la sous-préfecture. En moins d'une se-

maine, mille signatures étaient d'ores et déjà recueillies. Une conférence de presse se tenait le 13 janvier à l'hôpital avec toutes les fédérations syndicales de la santé du département et les deux unions locales, FO et CGT. La fédération FO santé d'Eure-et-Loir décidait d'envoyer la pétition à ses trois cents adhérents dans tous les établissements du département. La CGT faisait de même.

Le 31 janvier, les unions locales tiendront, à la Bourse du travail, une réunion sur la base de milliers de signatures avec les délégués syndicaux de l'hôpital.

Cette initiative provoque d'ores et déjà une crise ouverte entre la préfecture et l'ARS et constitue un point d'appui pour les médecins.

En effet, les médecins-chefs de service viennent, lors des élections à la commission médicale d'établissement (CME), de chasser à une écrasante majorité l'ancien président porteur de ce projet destructeur et d'élire un candidat indépendant sur un mandat explicite de défense de l'hôpital et de l'accès aux soins.

De leur côté, les candidats du Parti ouvrier indépendant à l'élection législative dans la circonscription de Dreux viennent de proposer aux candidats à cette même élection du Parti socialiste et du Front de gauche de les rencontrer et, face à l'urgence de la situation, de s'adresser ensemble à l'ARS et au ministère de la Santé pour exiger le maintien de la ligne de garde d'urgence chirurgicale de nuit à l'hôpital de Dreux.

DOCUMENTS SYNDICAUX (EXTRAITS)

Tract pétition des syndicats FO-CGT-UNSA-CFDT des hospitaliers

Non à la fermeture d'un bloc opératoire de garde la nuit ! Retrait du projet de l'agence régionale de santé

La délégation territoriale de l'agence régionale de santé d'Eure-et-Loir que nous avons interpellée (...) indique dans son courrier : « La permanence des soins était faiblement active, amenant à réfléchir sur l'opportunité de mutualiser certaines lignes de garde (...). Une réflexion est en cours sur la permanence départementale mutualisée qui se limite à la nuit profonde, soit après minuit. »

Les organisations syndicales dénoncent et exigent le retrait de ce projet de fermeture de l'un des deux blocs de notre département la nuit. La sécurité de tous est en cause.

Comment peut-on "passer" au bloc, un, deux voire trois accidents avec plusieurs personnes blessées nécessitant une intervention chirurgicale ? Faudra-t-il tirer au sort le patient qui aura la chance d'être sauvé ?

Il sera dangereux d'avoir un accident de la voie publique pendant cette période (...). Pire encore si vous habitez dans un endroit éloigné du bloc de garde restant. Exemples : Brezolles-Chartres : 47 minutes de trajet ; Orgères-en-Beauce-Chartres : 46 minutes de trajet ; Brezolles-Evreux : 44 minutes de trajet ; Orgères-en-Beauce-Dreux : 1 heure et 12 minutes de trajet (...).

Maintien de l'activité 24 heures sur 24 des deux blocs opératoires de notre département !

Pétition qui sera remise à l'ARS de la région Centre.

Rassemblement à l'appel de l'intersyndicale CGT, FO, CFDT, UNSA, le jeudi 9 février, à 18 heures.

Appel des unions locales FO et CGT

Il y a urgence ! Le bloc opératoire d'urgence de nuit de l'hôpital de Dreux ne doit pas fermer !

Nos unions locales se sont réunies avec l'intersyndicale FO-CGT-CFDT-UNSA des hospitaliers, vu la gravité de la situation (...). Il reste deux services de ce type en Eure-et-Loir : Dreux et Chartres. Pour l'ARS et le ministère, c'est encore un de trop ! Et tout laisse penser que la volonté de fermer la ligne de garde de Dreux s'inscrit dans un projet plus vaste de démantèlement du centre hospitalier lui-même (...).

Récemment, une patiente en urgence vitale a dû attendre huit heures et a été sauvée d'extrême justesse car il n'y avait aucun bloc opératoire pour l'accueillir, hélicoptère ou pas (...). Dès que la presse locale a annoncé la menace, des associations de malades nous

ont contactés pour savoir comment organiser la bataille. L'inquiétude est grande. La colère aussi. Cela doit se traduire dans la mobilisation. Nos unions locales appellent à la mobilisation de tous les salariés et toute la population pour exiger le maintien des deux blocs (Chartres et Dreux) pour une population de plus de 400 000 habitants (...).

Il s'agit d'organiser immédiatement la tournée des bureaux, des ateliers, des chantiers pour recueillir des milliers de signatures sur la pétition lancée par nos camarades hospitaliers (...).

Les organisations syndicales ont écrit à tous les maires du département, à tous les conseillers généraux, à tous les élus qui siègent à l'ARS pour qu'ils se prononcent sur l'exigence de maintien des urgences chirurgicales de nuit dans les deux hôpitaux du département.

Nous appelons, avec les syndicats hospitaliers au niveau local et départemental, à une assemblée ouvrière locale de mobilisation jeudi 9 février.

LA SEYNE-SUR-MER (VAR)

Maternité : l'ARS entérine le transfert à Toulon

L'agence régionale de santé (ARS) a entériné la fermeture de la maternité de La Seyne-sur-Mer (Var), et le transfert du site d'accouchement à l'hôpital Sainte-Musse, à Toulon, provoquant la colère du maire de la commune.

La fermeture de la maternité de La Seyne, commune de 60 000 habitants de l'ouest du Var, est, entre autres, dénoncée depuis des mois par son maire, le socialiste Marc Vuillemot, qui a quitté lundi 17 janvier en signe de protestation la table ronde organisée en préfecture avec l'ARS.

Roubaix (Nord)

Lycéens, enseignants et personnels unis avec les syndicats contre le projet de fermeture du lycée Van-der-Meersch

Correspondant

Après l'annonce le 20 décembre dernier par le recteur de Lille de la fusion prochaine des lycées Rostand et Van-der-Meersch (ce dernier intégrant le premier), à Roubaix (Nord), enseignants et lycéens, avec les syndicats, se mobilisent et ont manifesté dans l'unité contre la fermeture à Lille, jeudi 12 janvier.

"Nous craignons la fermeture pure et simple de notre lycée. On nous reproche un manque d'effectifs. La fermeture des classes de seconde à la rentrée de septembre 2012 conduira à la fermeture définitive du lycée en 2013. On est là pour soutenir les secondes et empêcher la fermeture. Pour les parents, c'est dur : ma sœur envoie ses enfants à Van-der-Meersch ; ce sera fini pour elle. Les professeurs nous soutiennent et ils ont décidé la grève le jeudi 12 et nous accompagnent à Lille. Nous sommes très liés les uns aux autres. Nous avons obtenu 4 500 signatures en deux jours », explique Mohamed, un lycéen.

Un enseignant, de son côté, raconte : « La réaction a été immédiate : nous voulons garder la structure actuelle. Déjà, le rectorat nous a refusé la création d'une demi-seconde, alors qu'il faudrait envisager quatre secondes au lieu des trois actuelles. La première réaction est venue des lycéens eux-mêmes. Ce sont eux qui ont lancé le mouvement et se sont rassemblés nombreux devant les grilles chaque jour. Dans l'établissement, les syndicats se sont prononcés contre les suppressions de postes et la fermeture de l'établissement. Au nom de la réduction des déficits, les postes sont supprimés, les sections fermées pour abaisser les coûts. Nous assistons à un basculement vers un système privé et l'apparition d'établissements totalement autonomes. »

En bref



Grève à l'aéroport de Lille : la totalité des contrôleurs aériens à l'arrêt

La totalité des contrôleurs aériens de Lille-Lesquin « est en grève (dont certains pour la première fois de leur carrière) ainsi que la plupart des électroniciens assurant la maintenance des systèmes de contrôle », ont rapporté les syndicats Usac-CGT, Snac-CFTC et SNCTA dans un communiqué commun du 17 janvier.

L'appel à la grève des trois syndicats fait suite à l'échec des négociations entre l'administration et les syndicats sur l'effectif alloué à une nouvelle salle de contrôle radar, distincte de la tour de contrôle, mise en service pour faire face à l'augmentation du trafic aérien. Les syndicats réclament cinq postes supplémentaires, venant s'ajouter aux quarante contrôleurs actuellement en place, alors que la direction n'en propose que trois. Selon les syndicats, la grève doit se poursuivre jusqu'au 19 janvier, 7 heures.

Rouvray (Seine-Maritime)

La grève dans l'unité au CHS a arraché en décembre une partie des revendications

Questions à un militant CGT

Quelle est la situation au centre hospitalier spécialisé (CHS), établissement de psychiatrie, à Rouvray ?

Actuellement, il y a un problème récurrent, comme dans la plupart des hôpitaux psy, avec un nombre de patients qui dépasse la capacité : il y a régulièrement 594 lits réels alors que nous en avons 558 autorisés. Les patients sont installés dans des salles de télévision ou dans des bureaux de médecins... Cela pose des problèmes de sécurité et de promiscuité.

Quand il n'y a plus de places, on les transfère à Evreux, à Dieppe, et même jusqu'à Abbeville.

Qu'avez-vous fait avec le personnel ?

Il y a eu une assemblée du personnel le 7 décembre, avec les deux syndicats. On a décidé d'une grève de 24 heures le 16 décembre, en organisant un barrage filtrant à l'entrée de l'hôpital à partir de 6 h 30 le matin. On refusait les consultations et les ambulances, on renvoyait les urgences sur le CHU. Dans le même temps, on bloquait le carrefour devant l'hôpital.

On a été surpris par la grande implication du personnel. Malgré le temps exécrable, il y a eu en permanence au moins cinquante personnes au piquet et parfois jusqu'à soixante-dix. Des médecins-chefs de service sont venus nous appuyer au piquet. On a eu le soutien du président de la commission médicale d'établissement. Dans le même temps, on faisait tourner une

pétition dans tous les services qui demandait des personnels et des moyens en plus. On a dit : on veut accueillir tout le monde, mais qu'on nous donne la place. La pétition a récolté tout de suite 702 signatures.

Quel a été le résultat ?

Deux jours avant la grève, sentant le vent venir, l'agence régionale de santé (ARS) avait annoncé une première rallonge. Le 16 décembre, nous avons fait une délégation au conseil de surveillance qui se réunissait. Une motion demandant des moyens a été adoptée et à nouveau l'ARS a cédé des choses. Mais c'est insuffisant et cela ne règle pas les problèmes.

Une nouvelle assemblée générale du personnel est prévue.

Tunisie

Le 14 février 2011, Ben Ali était chassé



Photo AFP

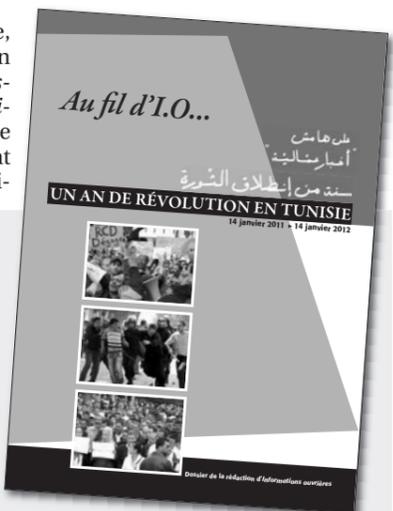
Un an après, de nouvelles manifestations pour les mêmes revendications

Correspondant

Un an après l'éclatement de la révolution tunisienne, les mobilisations et les mouvements de protestation se multiplient dans toutes les régions du pays. Dans le gouvernorat de Jendouba, les mouvements de protestation qui se développent à Jendouba, Ghardimaou, Fernana, Tabarka et Ain Draham portent tous sur la question de l'emploi et l'amélioration des conditions de vie. Dans le gouvernorat de Siliana, la grève générale qui s'est déclenchée à Makthar le 12 janvier et qui touche toutes les activités économiques et administratives, ainsi que les établissements scolaires, s'est élargie à d'autres villes du gouvernorat (Kisra, Sidi Bourouis). Les citoyens de Siliana considèrent que les gouvernements qui se sont succédé après le 14 janvier 2011 ont ignoré leurs revendications relatives à l'emploi et au développement. Des habitants de la ville de Regueb (gouvernorat de Sidi Bouzid) se sont rassemblés, dimanche 15 janvier, devant le palais du gouvernement, à la Kasbah, pour protester contre « la situation intenable dans la région et l'indifférence du nouveau gouvernement à l'égard des familles des martyrs et des blessés de la révolution ». Ils ont déclaré que « la levée de ce sit-in dépend de la satisfaction de leurs revendications », et témoigné de « leur exaspération face aux promesses non tenues des gouvernements qui se sont succédé depuis la chute du régime du président déchu ». Devant l'ambassade d'Arabie Saoudite, une manifestation, réunissant les familles des

martyrs de la révolution et des citoyens, s'est rassemblée le 13 janvier pour exiger l'extradition de Ben Ali, afin qu'il soit déféré devant les tribunaux tunisiens. Et pendant ce temps, l'Assemblée constituante, qui est élue depuis trois mois, reste toujours muette. Aucune mesure, aucun texte de loi n'a été adopté. Ni pour répondre à la question centrale du chômage ni pour accélérer la mise en place de l'organisme provisoire qui prendra la place du Conseil supérieur de la magistrature, ce que réclame le syndicat des magistrats afin de garantir l'indépendance de la justice. Mais les priorités du gouvernement d'union nationale sont autres. D'une part, contenir les mouvements de protestation présentés comme des facteurs de « suicide collectif », comme l'a affirmé le président provisoire de la République, et, d'autre part, faciliter les investissements en provenance des pays du Golfe et d'Arabie saoudite, drainer des investissements américains, consolider l'accord d'association avec l'Union européenne et solliciter le FMI pour activer l'octroi des prêts conclus à l'occasion de la réunion du G 8. C'est-à-dire affermir les liens de dépendance aux grandes puissances et à leurs valets et accroître le poids de la dette publique qui dépasse les 100 % du PIB. Récemment en visite en Tunisie, l'émir du Qatar, Cheikh Hamad Ibn Khalifa al-Thani, a exprimé « la disposition du Qatar à investir en Tunisie immédiatement ». L'entreprise de télécommunications Qtel, qui détient 75 % de l'entreprise tunisienne Uni-

siana, mène actuellement des négociations avec le gouvernement tunisien pour élargir la base de ses investissements. Le congrès de l'UGTT, qui s'est tenu à la fin du mois de décembre, l'a affirmé clairement. Tous les délégués se sont dressés contre l'ingérence étrangère dans les affaires économiques du pays. C'est au cri de « Ni Qatar ni les États-Unis » que s'est achevé le congrès de la centrale syndicale qui regroupe aujourd'hui plus de 700 000 travailleurs. Le jour anniversaire de la révolution, plusieurs milliers de travailleurs se sont rassemblés devant le siège de l'UGTT, place M'hammed Ali, brandissant des banderoles où était inscrit : « Le peuple tunisien est libre. Non à l'ingérence qatarie et américaine. » Ils ont également scandé des slogans contre « la normalisation avec l'entité sioniste » et exigé la rédaction d'un article dans la nouvelle Constitution incriminant cette normalisation. Du balcon de la centrale syndicale, le nouveau secrétaire général de l'UGTT, Hacine Abassi, a prononcé une allocution dans laquelle il a mis en garde contre toute ingérence étrangère dans les affaires du pays, et affirmé que la Tunisie de la révolution veut mener à bien sa politique économique et sociale en toute indépendance. Une manifestation s'est ensuite engagée dans l'avenue Habib-Bourguiba. Sur certaines pancartes brandies par les manifestants, on pouvait lire : « Plus jamais peur. »



Le 14 janvier est paru un document exceptionnel
Commandez-le dès maintenant !

ÉGYPTE

“S’il n’y a pas de pain ou de gaz, il ne peut y avoir d’Assemblée du peuple”

Correspondant

L'Assemblée populaire nouvellement élue est convoquée le 23 janvier. Le scrutin a duré plus d'un mois et demi. Il a été marqué par un soulèvement des masses exigeant le départ des généraux au pouvoir et par des grèves dans tout le pays.

Le 10 janvier, dans le village de Beni Idris (10 000 habitants), en Haute-Egypte, les habitants ont refusé de voter. « S'il n'y a pas de pain ou de gaz, il ne peut y avoir d'Assemblée du peuple ! », ont-ils écrit sur leur banderole. D'autres banderoles invitant les gens à ne pas voter ont également été accrochées dans les rues du village. Le pain et les bouteilles de gaz butane sont normalement subventionnés par l'Etat. Or le prix d'une bouteille de gaz — dont les villageois sont largement tributaires — a atteint 50 livres (6 euros) contre 10 livres (1,25 euro) précédemment. Anecdote ? Les habitants du village de Bardis, dans le gouvernorat de Sohag, et ceux de Balyana, en Haute-Egypte, avaient, début décembre, bloqué la voie ferrée et manifesté devant le gouvernorat pour exiger des bouteilles de gaz. Les résultats définitifs des élections ne sont pas encore promulgués, car des élections ont été annulées dans certaines circonscriptions. Le parti politique des Frères musulmans, le Parti de la justice et de la liberté (PJJ), déclare avoir obtenu 230 sièges, soit 46 % du total des 508 sièges. Le parti salafiste, Nour, annonce pour sa part 121 sièges. Pour ce dernier, un des objectifs premiers est de faire appliquer la charia. Mais les Frères musulmans, eux, « considèrent que l'Etat doit être laïque avec une culture musulmane ». Ils sont à la recherche d'alliances et de consensus. « Aucune majorité ne devrait régner toute seule », déclare Ibrahim Younis. Un autre député du PJJ, Mohamed Gheith,

déclare : « Nous n'avons pas l'intention de dominer le Parlement. Tous les comités de l'Assemblée seront présidés selon un consensus. Notre parti va former une coalition au Parlement, c'est mieux pour le pays. » Les tractations sont en cours avec le parti libéral Wafd et avec d'autres partis. Des délégations officielles américaines se succèdent en ce moment au Caire : William Burns, secrétaire d'Etat adjoint, Jeffrey Feltman, secrétaire adjoint aux Affaires du Proche-Orient, Jimmy Carter, ancien président des Etats-Unis (1976-1980). Ils viennent rencontrer le maréchal Tantaoui, le Premier ministre et les responsables des Frères musulmans. Ils veulent être rassurés sur les positions de ces derniers quant au respect du traité israélo-égyptien de 1979, leurs orientations économiques et leur capacité à mettre en œuvre une « transition démocratique » à la turque.

L'ANCIEN PRÉSIDENT CARTER MULTIPLIE LES RENCONTRES...

A l'issue de son entretien avec le représentant de la Maison-Blanche, Mohammed Morsi, président du parti des Frères musulmans, a rapporté que William Burns a rappelé la volonté des Etats-Unis de promouvoir les investissements en Egypte et a vivement recommandé à l'Egypte de coopérer avec le Fonds monétaire international. Le gouvernement vient justement de demander 3,2 milliards de dollars au FMI, et les Frères musulmans appuient cette demande. L'accord israélo-égyptien ? Dans une conférence de presse tenue le 13 janvier au Caire, Jimmy Carter a précisé aux journalistes que « tous les partis impliqués (dans les élections) ont exprimé leur désir de continuer avec le traité de paix entre Israël et l'Egypte. Quand j'ai questionné les salafistes sur le sujet, ils m'ont assuré n'avoir aucune intention de rejeter l'accord de paix », a-t-il précisé.

QATAR

La “démocratie” qatarie...

Le Qatar ne finance pas seulement le club de football PSG. Il détient en France et en Europe de nombreuses participations financières. Ce petit émirat riche en hydrocarbures et très lié aux Etats-Unis joue un rôle de plus en plus important depuis la révolution tunisienne et ses répercussions dans toute la région. C'est ainsi qu'il a été le premier et le seul pays arabe à envoyer des soldats et des avions lors de l'intervention militaire en Libye. Il finance massivement le Conseil national de transition en Libye, et a également financé la campagne électorale d'Ennahda en Tunisie. Alors que depuis des mois l'administration américaine, pour se dégager du borbier afghan, négocie avec les talibans, ceux-ci viennent d'annoncer officiellement accepter ces négociations et avoir décidé d'ouvrir à l'extérieur de l'Afghanistan un bureau pour leur représentation politique dans ces négociations. Aussitôt, l'émir du Qatar a fait savoir qu'il accueillait volontiers ce bureau et que le Qatar prendrait à sa charge les frais de séjour des talibans et de leurs familles. Loin d'être une démocratie, le Qatar est soumis à la volonté de l'émir, et si une Constitution a été adoptée en 2003, elle n'est entrée en vigueur qu'en 2005 pour déboucher sur la mise en place d'un « Parlement » qui s'appelle « Conseil consultatif » et dont les quarante-cinq

membres sont désignés par l'émir. C'est lui qui a lancé la chaîne de télévision Al Jazeera qui a joué un rôle non négligeable dans la diffusion des informations américaines en ce qui concerne la Libye et aujourd'hui la Syrie. Le fils d'Abassi Madani, numéro un de l'ex-FIS, réfugié dans le Golfe, est devenu actionnaire d'une nouvelle chaîne de télévision, Al Magharebia, dont le siège est à Londres, lancée avec une aide financière du Qatar.

LE QATAR POUR UNE INTERVENTION MILITAIRE EN SYRIE

De nombreux « opposants » algériens vivant à Paris ou à Londres sont très sollicités par le Qatar et sa chaîne Al Jazeera. Ils font souvent des déplacements de Paris et de Londres à Doha, au studio de la télévision, pour venir répondre aux questions des « journalistes » sur la raison pour laquelle la « révolution arabe » n'a pas eu lieu en Algérie. Il est à noter que ces « opposants » n'expliquent jamais les raisons pour lesquelles la « révolution arabe » n'a pas eu lieu au Qatar. Enfin, le Qatar a désigné un citoyen algérien qui vit à l'étranger, un ancien responsable du FIS, Anouar Malek, comme observateur de la mission de la Ligue arabe en Syrie. Dernière annonce en date, le Qatar a proposé une intervention militaire en Syrie faisant appel exclusivement à des troupes des pays arabes.

Italie

L'Union européenne, la BCE et le FMI exigent un "consensus" complet pour détruire le Code du travail



Rome, le 12 décembre 2011 : manifestation devant le Parlement contre le plan d'austérité du gouvernement Monti.

Lorenzo Varaldo

« L'Europe (de la Commission à la Banque centrale) a demandé à l'Italie de changer les règles sur les licenciements individuels, et Mario Monti n'a pas l'intention de faire la sourde oreille », pouvait-on lire dans *La Repubblica* (4 janvier).

Après avoir, dans un premier temps, remis gravement en cause le système des retraites (fin du régime par répartition, âge de la retraite repoussé à 70 ans), Monti s'attaque à la phase 2 de son plan d'austérité avec, à la clé, la destruction du Code du travail, et en particulier de son article 18 (qui interdit de licencier un salarié sans causes réelles). Le patronat italien veut en finir avec cet article. Sa présidente déclare dans *La Repubblica* (9 janvier) : « L'une des anomalies italiennes est la réintégration à son poste de travail prévue par l'article 18. Cela n'existe pas dans les autres pays européens. » Pour atteindre ce but, Monti compte sur le « dialogue social » et mandate son ministre du Travail, Elsa Fornero, pour réunir les syndicats.

Monti indique : « La discussion doit se mener sans tabous. » Autrement dit, il faut trouver un accord pour supprimer l'article 18.

Que répondent les dirigeants des syndicats ? Les dirigeants de la CISL et de l'UIL ont exprimé leur accord avec ce cadre. La dirigeante de la CGIL, le plus important des syndicats ouvriers, s'est prononcée pour un accord avec le gouvernement, en contradiction avec la position initiale de la centrale qui, en 2002, avait appelé à la grève et aux manifestations contre la remise en cause de l'article 18 par Berlusconi, contraignant ce dernier à reculer.

LE CONSENSUS POUR "CHANGER LE MARCHÉ DU TRAVAIL"

Le journal patronal *Il Sole 24* constate : « Le ministre du Travail et la secrétaire générale du premier syndicat italien ont discuté de tous les aspects de la réforme du marché du travail "trop rigide" que le gouvernement veut changer. »

Cette « discussion » entre les syndicats et le gouvernement se mène donc sur la base d'un consensus pour « changer le marché du travail ». Comme le

souligne *La Repubblica* (4 janvier) : « C'est la même méthode qui a été utilisée pour mener à bien en quelques jours une réforme structurelle des retraites, que les syndicats et leurs bases ont fini par subir, pratiquement sans réaction, si l'on excepte une grève d'une demi-journée. »

Face au plan annoncé par le gouvernement de suppression de milliers d'emplois dans les chantiers navals (Fincantieri), la mobilisation des ouvriers a poussé leurs syndicats à organiser des manifestations devant les préfectures à Gênes, à Palerme, à Marghera, pour le retrait du plan.

La question posée est celle du combat pour l'indépendance des organisations syndicales, pour le retrait des plans d'austérité et le refus d'un quelconque accord avec le gouvernement Monti pour supprimer l'article 18, sous quelque forme que ce soit (1).

(1) L'un des dirigeants du Parti démocrate propose par exemple de ne plus appliquer aux nouveaux embauchés l'article 18, mais un système de « flexisécurité », c'est-à-dire une prime de départ avec reconversion en lieu et place de la réintégration dans le poste de travail.

Déclaration du comité pour la construction d'un parti indépendant des travailleurs (extraits)

Retrait du plan Marchionne, défense des conventions collectives

"Septembre 2011 : la Fiat sort de la Confindustria (organisation syndicale patronale italienne — NDLR). Marchionne, le P-DG de la Fiat, veut avoir les mains libres pour détruire la convention collective (...).

22 novembre 2011 : Marchionne annonce, dans une lettre aux syndicats, que « tous les contrats de travail en vigueur dans le groupe et tous les contrats et accords collectifs d'entreprise et territoriaux en vigueur ne seront plus valides à compter du 1^{er} janvier 2012 » (...).

13 décembre 2011 : les fédérations des métallos de la CISL et de l'UIL signent un accord (...) qui prévoit une "convention" qui n'est plus nationale et isole une multinationale des autres entreprises du pays (...).

De plus, le droit de présenter des listes et de faire élire ses délégués

dans toutes les usines du groupe Fiat est dénié à la CGIL parce qu'elle n'a pas signé l'accord de groupe (...).

Si une telle mesure devait s'appliquer, les travailleurs se verraient dénier le droit démocratique le plus élémentaire de pouvoir choisir leurs délégués (...). L'enjeu est donc non seulement la convention collective, mais l'existence même de syndicats indépendants et donc de la démocratie (...).

Le 4 janvier 2012, Camusso (secrétaire générale de la CGIL) a donné son accord pour discuter avec le gouvernement d'un nouvel accord sur le travail qui (...) se situe sur le terrain de la flexibilité totale et de la remise en cause des conquêtes qui n'ont pas encore été détruites, y compris l'article 18.

Comment comprendre que les dirigeants de la CGIL qui, à juste titre,

ne signent pas d'accords qui remettent en cause les conquêtes et sa propre existence appuient précisément dans le même temps la politique qui détruit leur organisation (...)?

Nous constatons que dans les jours qui ont suivi l'accord du 13 décembre les fédérations du caoutchouc-plastique de la CGIL, la CISL et l'UIL ont voté une motion unitaire contre cet accord (...).

Pour nous, la question posée est celle de l'organisation de la mobilisation unie dans chaque entreprise pour le maintien des délégués syndicaux librement choisis par les travailleurs. Ce qui pose la question du combat pour le retrait du plan Marchionne, la défense des conventions collectives et le refus d'un quelconque accord avec le gouvernement Monti.

GRÈCE

Nouvelle visite de la troïka, nouvelle grève le 17 janvier "Une colère grandissante"

(Le Monde)

Christel Keiser et Dominique Ferré

La Grèce indique ce que les « marchés financiers » attendent de chaque pays d'Europe après l'abaissement de leur « note » par les fameuses agences de notation. Ce mardi 17 janvier, la troïka (FMI-Commission européenne-Banque centrale européenne) est à nouveau « de retour » à Athènes. A nouveau, la pression monte : les banques qui s'étaient engagées à « effacer » une partie de la dette grecque — en échange de nouvelles mesures d'austérité — menacent de faire marche arrière, les déclarations de la troïka se sont plus pressantes... Il faut dire que si le nouveau gouvernement d'union nationale (allant du Parti socialiste Pasok à l'extrême droite) a fait voter par le Parlement toutes les mesures demandées... il tarde à les mettre en œuvre.

Le représentant de la Commission européenne à Athènes se plaint ainsi du « retard dans les réformes structurelles qui libéreront les forces économiques des carcans administratifs et des limitations réglementaires d'un autre âge ». Or, selon une source proche du Premier ministre, tout se concentre dans la capacité du gouvernement « de rendre applicables des lois qui ont été votées sans que les

décrets d'application aient été adoptés ensuite ». Et pour cause : ce gouvernement, malgré toutes ses tentatives d'imposer sa volonté aux organisations syndicales, se heurte à une résistance gigantesque.

« Toute la population est contre la "troïka" », se lamente ainsi un ancien ministre des Finances, Stephanos Manos. Récemment, les exigences de la troïka de liquidation des conventions collectives et de baisse du salaire minimum se sont heurtées au refus net de la confédération syndicale du secteur privé, GSEE, qui appelle à la grève générale le 17 janvier, jour d'arrivée de la troïka.

Le Monde a raison de s'inquiéter de la « colère grandissante. Le président de la République et d'autres personnalités politiques ont été à nouveau pris à partie par les foules lors des célébrations de la fête de l'Épiphanie, le 6 janvier. Même l'archevêque d'Athènes (et de toute la Grèce), M^{gr} Hiéronymos, a été interpellé au Pirée parce que l'Église ne prenait pas suffisamment la défense du peuple grec. »

C'est dans ces circonstances que le procès intenté à quinze syndicalistes de l'électricité, dont Nikos Photopoulos (président du syndicat GENOP-DEH) doit reprendre le 20 janvier à Athènes.

Nous y reviendrons dans notre prochain numéro.

ROUMANIE

Le soulèvement populaire impose un premier recul au gouvernement



Dominique Ferré

C'est un véritable soulèvement populaire qui vient d'avoir lieu en Roumanie, aboutissant à un premier recul du gouvernement, nous indiquent nos correspondants de l'Association pour l'émancipation des travailleurs (AEM), liée à l'Entente internationale des travailleurs et des peuples. Alors que ce pays, membre de l'Union européenne depuis 2007, se trouve lui aussi sous la coupe réglée de Bruxelles et du FMI, le projet de loi de privatisation-liquidation du système de santé publique vient d'être retiré du débat public par le président Basescu... celui-là même qui, il y a quelques jours, défendait avec acharnement ce projet de loi.

Ce projet de loi, la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, prévoyait entre autres l'introduction d'assureurs privés pour la couverture maladie au nom, comme partout ailleurs en Europe, de la « réduction des déficits publics ». Mais certaines dispositions de cette contre-réforme, en particulier concernant le système d'aide d'urgence, avaient été critiquées par le fondateur des services d'urgence,

le médecin et sous-secrétaire d'Etat Raed Arafat (roumain d'origine palestinienne). Lorsque celui-ci a démissionné en signe de protestation, des manifestations de soutien ont commencé dans tout le pays. Certains journalistes roumains ont été jusqu'à établir un parallèle entre M. Arafat et Laszlo Tokes, le pasteur issu de la minorité hongroise dont la persécution par le régime Ceaucescu avait été l'étincelle provoquant la révolution populaire en 1989.

Malgré le recul, vendredi 13 janvier, du président Basescu, les manifestations populaires n'ont cessé de s'étendre. Samedi 14 janvier, à Bucarest, des milliers de manifestants scandaient : « La privatisation tue ! », s'affrontant à la police. « Le soulèvement populaire découle d'une frustration face aux compressions salariales dans le secteur public, la réduction des avantages, la hausse des impôts », reconnaît l'agence Associated Press. Il est vrai que le plan imposé par le FMI et la Commission européenne au gouvernement roumain n'a rien à envier aux mesures prises en Grèce. Nous publierons la semaine prochaine une interview de militants ouvriers roumains.

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

IRAN

Un quatrième savant nucléaire assassiné, les services secrets israéliens en accusation

Mostafa Ahmadi Roshan est le quatrième savant nucléaire iranien à être assassiné depuis janvier 2010. Il a été tué mercredi 11 janvier dans l'explosion d'une bombe magnétique placée sous sa voiture en plein centre de la capitale. Un attentat qui porte la marque du Mossad (services secrets israéliens). Trois autres scientifiques, dont deux impliqués dans le programme nucléaire, ont été assassinés dans des actions similaires. « J'ai ma petite idée sur les auteurs », a déclaré le secrétaire américain à la Défense, Leon Panetta, qui est sans doute bien placé pour le savoir.

CHIFFRE

1,4 milliard

C'est, en dollars (soit 1,09 milliard d'euros), selon le rapport sur l'Afghanistan de l'Office des Nations unies contre la drogue et la criminalité (ONUDD), la valeur de l'opium produit dans ce pays en 2011. Une augmentation de 133 % par rapport à l'année précédente.

AFGHANISTAN

Images de barbarie...

Dès sa mise en ligne le 11 janvier sur plusieurs sites Internet, une vidéo montrant des militaires américains urinant sur des cadavres de « présumés talibans » a fait le tour du monde. La vidéo d'amateur, vraisemblablement filmée lors d'une opération en Afghanistan, montre quatre soldats américains, hilares, qui se soulagent sur trois corps ensanglantés, alors qu'un autre soldat est en train de les filmer.

En une décennie de guerres en Afghanistan et en Irak, des scandales en série éclaboussent l'armée américaine et les autres troupes engagées à leurs côtés. En 2004, les clichés de prisonniers irakiens humiliés et torturés par des militaires américains à la prison d'Abou Ghraib avaient déjà soulevé une vague d'indignation dans le monde entier.

SUISSE

La crise oui... mais pas pour tout le monde !

Le président démissionnaire de la Banque centrale suisse, Philipp Hildebrand, éclaboussé par des révélations concernant des transactions financières effectuées par son épouse, recevra encore son salaire pendant douze mois. Soit une rémunération totale de 861 900 francs (710 000 euros au cours actuel), précise le quotidien *Le Temps*.



Haïti : deux ans après le séisme qui a ravagé Port-au-Prince

Les cérémonies du deuxième anniversaire du séisme qui a tué plus de 200 000 personnes le 12 janvier 2010 ont été marquées par des manifestations de colère face à une situation qui voit plus d'un demi-million d'Haïtiens, hommes, femmes, enfants, vieillards survivre encore aujourd'hui dans des conditions épouvantables, parqués dans des « villages de tentes » jusque sur les places de la capitale. Sans eau, sans système d'évacuation des eaux usées et des ordures. Toute la journée, dans toute la capitale, des petits groupes ont manifesté. Parmi les banderoles et les pancartes, on pouvait lire :

« Donnez-nous des maisons décentes pour vivre » ou « Après deux ans, trop c'est trop ». Autre sujet de colère, résumé dans cette pancarte : « Minustah = choléra », le refus des autorités (ONU, Minustah et gouvernement fantoche) d'ouvrir la moindre enquête sérieuse permettant de faire toute la lumière sur l'épidémie de choléra qui a déjà fait des milliers de victimes parmi la population. Deux ans après le séisme, alors que le pays est toujours sous occupation militaire sous couvert de l'ONU, l'exigence du retrait de la Minustah, du rétablissement de la pleine souveraineté du peuple et de la nation haïtienne se fait de plus en plus présente.

LETTRE D'HAÏTI

Pour la réintégration des syndicalistes licenciés de la zone franche de Ouanaminthe

Licenciés sur-le-champ dès l'annonce de leur appartenance au syndicat et de leur volonté de se faire les porte-parole des salariés de leur entreprise Codevi, dans la zone franche de Ouanaminthe, nos deux camarades Arnold Bien-Aimé et Dieubénite Dorsainvil, sont toujours à la rue, privés de toutes ressources. Jusqu'à présent rien n'a été fait, le ministère et le gouvernement n'ont que faire de ce dossier (1).

De notre côté, nous menons une campagne à la fois sur le front judiciaire et sur celui de la mobilisation pour la réintégration de nos deux camarades. En outre notre syndicat est en train de réunir les conditions pour le dépôt d'une plainte à l'OIT pour atteinte à la liberté syndicale.

La Centrale autonome des travailleurs haïtiens (CATH) avait confié le dossier à un cabinet d'avocats. Mais, à la suite de pressions exercées par les patrons, ce cabinet a résilié l'accord, nous obligeant à faire appel à deux autres cabinets, l'un à Port-au-Prince et l'autre à Ouanaminthe.

Les problèmes sont multiples. Des pressions sont aussi exercées sur les familles des camarades. Le patron de la Codevi joue un rôle moteur dans cette affaire qui vise à casser le syndicat.

Cette politique mafieuse montre le vrai visage des zones franches. C'est pourquoi l'aide militante, les prises de position venant de partout et aussi l'aide financière sont nécessaires et urgentes.

(1) Six autres militants du syndicat Sendika Ouvrye Tekstil ak Abiman (SOTA) ont été également licenciés pour activité syndicale dans une usine de sous-traitance d'une zone franche de Port-au-Prince.

CONTACTS

Motions et prises de position à envoyer à :

- **Président de la République d'Haïti, M. Martelly :**
 - Par courrier : Palais national, avenue de la République Champs de Mars, Port-au-Prince, Haïti.
 - Par mails : aller sur le site de la présidence d'Haïti, rubrique « contact », formulaire de message.
- **Ministère des Affaires sociales :**
 - Par courrier : 16, rue de l'Enterrement, Port-au-Prince, Haïti.
 - Par fax : (509) 23 80 84.
- ▶ **Copie à la Centrale autonome des travailleurs haïtiens (CATH) :** cath372002@yahoo.fr Et à l'Entente internationale des travailleurs et des peuples : eit.ilc@fr.oleane.com (mention : « Haïti : campagne réintégration des ouvriers Arnold Bien-Aimé et Dieubénite Dorsainvil »).

GUADELOUPE

Une affaire bien encombrante

Le procès de Sylvie Hayot, cette femme de béké guadeloupéen ayant proféré des insultes racistes (« Ne me touche pas, sale nègre ») à l'encontre d'un pompier guadeloupéen après avoir eu un accident de circulation, a été reporté.

Communiqué de l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG)

« Dès le début, le procureur a demandé le report de l'audience, au motif que le tribunal était chargé en affaires et que chacun devait avoir le temps nécessaire pour présenter sa plaidoirie tout comme le procureur devait pouvoir faire son réquisitoire sans contrainte. Arguments quelque peu surprenants puisque, habituellement, le président du tribunal n'hésite pas à demander aux avocats de « limiter » leurs interventions.

Les avocats des pompiers, celui du SDIS ainsi que les avocats de la défense ayant accepté le principe de pouvoir plaider sans contrainte, la présidente du tribunal a décidé de reporter l'affaire au mardi 13 mars 2012 à 14 heures.

En vérité, c'est un procès bien encombrant pour les autorités qui ont tout fait pour éviter que cette affaire soit jugée. Et c'est grâce au courage des pompiers (les gendarmes n'ont pas porté plainte) et à la mobilisation des travailleurs et du peuple de Guadeloupe que ce dossier est arrivé devant le tribunal.

D'ici là, la prévenue est autorisée à aller en France suivre une cure de désintoxication mais demeure sous contrôle judiciaire. LKP invite les travailleurs et le peuple de Guadeloupe à la plus grande vigilance. »

GRÈCE

“La Grèce est à vendre” (AFP)

Les forums d'investisseurs gréco-américains, allemands, russes, émiratis se succèdent à grande vitesse en Grèce. La plupart dans le décor paradisiaque d'un hôtel de luxe au bord de la mer Egée. La Grèce est à vendre. Le dernier forum du genre, près du cap Sou-nion, face à la mer, à



50 kilomètres au sud d'Athènes s'est tenu les 11 et 12 janvier. A la tribune, courtois vis-à-vis de ses hôtes grecs, un ministre a chanté les louanges de la coopération et des grands philosophes grecs de l'Antiquité, en souhaitant que le beau temps – pluie et neige – que connaît actuellement la Grèce arrive aussi dans son pays.

A la pause-café, les discussions prennent un tour nettement plus concret. « Je cherche la liste des sociétés privatisables, vous l'avez ? », demande le responsable d'un groupe spécialisé dans les énergies renouvelables à un haut fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères grec, légèrement interloqué par le ton direct de la question.

Dans chacun de ces forums, le ministre du Développement, Michalis Chrissohoïdis, vante les vertus de la Grèce, sa qualité de vie, son soleil, son haut niveau d'éducation et la qualité de son alimentation.

Il a aussi promu l'organisme « Invest in Greece » censé éviter les tracasseries de l'administration grecque aux sociétés étrangères désireuses de s'installer dans le pays.

LUXEMBOURG

Les enseignants prêts à descendre dans la rue

Lu dans la presse luxembourgeoise :

« Difficile début d'année 2012 pour Mady Delvaux-Stehres, ministre de l'Éducation nationale du Luxembourg. Alors que la ministre socialiste multiplie les réunions avec les élèves pour expliciter sa réforme scolaire, les enseignants, eux, multiplient les appels à la mobilisation contre.

Le Syndicat national des enseignants (SNE) a réuni mardi 10 janvier pas moins de 1 100 enseignants. Une réunion qui avait comme principal mot d'ordre l'abandon des mesures appliquées depuis deux ans et demi.

“Ce que l'on veut, c'est à nouveau être au service des élèves et de leurs parents, souligne Patrick Remakel, président du SNE. “On est prêts à aller au bout. Le mot grève ne nous fait pas peur, poursuit-il. Si on n'arrive pas à nos fins en passant par le dialogue, des manifestations, la conciliation ou une procédure de médiation, ce scénario n'est certainement pas à exclure.”

Une grogne des profs qui ne concerne cependant pas uniquement la réforme scolaire, mais également les modifications à venir dans le cadre de la réforme de la fonction publique. Principal point de discorde des fonctionnaires de l'enseignement : le système d'évaluation des carrières. Un système qu'ils jugent désavantageux pour leur salaire et destructeur de leur statut. “Jusqu'à présent, le ministre Biltgen s'est montré intransigent sur ce point. Nous, on lui répond qu'on n'est pas prêts à accepter.” »